

WEEK-END CANYONING EN PYRENEES ORIENTALES

Massif du Canigou - Week end sportif
3 jours / 2 nuits



Un week-end sportif au pied du pic du Canigou, région qui présente un large panel de canyons : nous avons choisi le « Cady », sauvage, et le must des canyons pyrénéens : Le « Llech » avec ses sauts, ses toboggans et ses rappels qui s'enchaînent sans temps mort...

Nous sommes hébergés en camping chez l'habitant, tente ou chalet selon disponibilité.

PROGRAMME

Jour 01 : accueil à 13h30 en gare de Prades.

Puis canyon de **Moligt**, pour se "(re)mettre dans le bain" en douceur. Difficultés progressives et évitables.

Jour 02 : canyon de **Cady**, une gorge sauvage qui offre un parcours long et engagé constitué de nombreux toboggans, la spécialité du coin, et de descentes en rappel.
(approche 30 mn, descente 6h00, retour 1h30)

Jour 03 : Canyon du **Llech** dont la réputation n'est plus à faire : canyon aquatique et ludique avec des sauts, des toboggans et des rappels dans un enchaînement unique qui en fait un must des canyons pyrénéens.
(approche 30 mn, descente 4h30, retour 30 mn)

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques :
le nombre et la variété des canyons dans le secteur permet de pratiquer l'activité pendant toute la période estivale.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 13h30 en gare SNCF de Prades (66).

Accès voiture :

De Paris prendre la direction de Boulogne Centre, Bordeaux. Prendre l'A10 direction Orléans centre Limoges, Bourges. Puis A71 direction de Limoges Clermont Ferrand. Prendre sortie Le Puy, Aurillac, Montpellier, Bordeaux. Prendre A75. Viaduc de Millau. Continuer sur la N9. Puis A9 direction Montpellier, Béziers. Puis suivre Béziers Toulouse Barcelone. Prendre sortie 41 Perpignan centre, canet, Le Barcarès. Puis prendre la D900 en direction de Perpignan aéroport. Prendre en direction de N9 A9 Gerone, Argelès, Perpignan. Prendre la N116.
Entrée dans Prades.

Accès train :

Paris Gare de Lyon 07h15 - 12h07 Perpignan (TGV)
Perpignan 12h26 - 13h08 Prades Moligt les bains (TER)

DISPERSION

Le jour 03 vers 17H00 en gare SNCF de Prades (66)

Retour train :

Prades : 17h53 – 18h33 Perpignan
Perpignan : 18h38 – 23h53 Paris gare de Lyon

horaire à confirmer auprès de la SNCF.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Si vous souhaitez dormir une nuit supplémentaire en ½ pension : 25 €/personne sous la tente et 30 €/personne en chalet.

NIVEAU

Niveau perfectionnement : il est préférable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel.

HEBERGEMENT

2 nuits en chalet ou sous la tente, dans le jardin de votre guide.

Aire de camping écologique, tentes 8 places avec literie.

Chalet en bois avec un lit double.

Sanitaire indépendant de la maison : 2 lavabos, 2 douches et 2 WC.

Les repas

Dîner et déjeuner préparé par votre guide et servis sur la table d'hôtes sous la tenelle de la maison. Pique-niques préparés par votre guide et transportés dans les bions étanches pour être dégustés au milieu du canyon !

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules des participants ou minibus du moniteur.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses en granit, marmites de géant, végétation méditerranéenne, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, toboggans naturels ...

GROUPE

A partir de 4 personnes.

ENCADREMENT

Marc, Moniteur de Canyon du pays.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une double combinaison néoprène avec cagoule, une paire de chausson néoprène, un baudrier renforcé avec longe double et descendeur, un casque, 2 bidons étanches pour le groupe. Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Nous vous conseillons d'emporter OBLIGATOIREMENT :

- Maillot de bain
- Chaussures montantes légères avec semelles en caoutchouc (ou chaussures de sport)
- Couteau pliant
- Gourde (1 litre)
- Affaire de rechange (pantalons, tee shirt, sweat...)
- Une deuxième paire de chaussures
- Attache pour lunettes
- Serviette de bains

- Une petite pharmacie (entre autre de quoi soigner les plaies)
- Un élastique pour les cheveux longs
- Linge de toilette

ÉVENTUELLEMENT : des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles), un appareil photo étanche, une masque de plongée/lunettes de piscine...

DATES ET PRIX

Dates : au choix de juin à septembre, incluant un samedi & dimanche (minimum 4 personnes) ou hors week-end (minimum 6 personnes)

Prix :

Le tarif est variable selon le nombre de participants, nous consulter.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le matériel technique
- les transports sur place

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le sac de couchage pour la formule tentes
- Les assurances annulation, assistance, interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais

de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex